

Suivi des retombées de poussières autour de la cimenterie de Martres Tolosane

Rapport annuel 2025

ETU-2026-194 - Edition Avril 2026



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

SOMMAIRE

SYNTHESE	1
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	2
1.1. CONTEXTE	2
1.2. OBJECTIFS.....	2
2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISEES	2
2.1. HISTORIQUE	2
2.2. DISPOSITIF DE MESURES.....	3
2.2.1. Description des jauges.....	3
2.2.2. Valeur réglementaire	3
2.2.3. Niveau de référence.....	3
2.2.4. Implantation des jauges	4
3. CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE	7
3.1. EVOLUTION DU SITE EN 2025 (SOURCE : STE LAFARGE CEMENTS).....	7
3.2. CONDITIONS METEOROLOGIQUES EN 2025.....	7
4. RESULTATS AUTOUR DE L'USINE	8
4.1. TABLEAU DE RESULTATS 2025	8
4.2. INFORMATIONS SUR LE RESEAU DE MESURES	8
4.3. MOYENNE GENERALE	8
4.4. DETAILS PAR JAUGE	9
4.4.1. Jauge de référence	9
4.4.2. Ouest de la cimenterie	9
4.4.3. Est de la cimenterie	9
5. CONCLUSIONS 2025 ET PERSPECTIVES	11
TABLE DES ANNEXES	11

SYNTHESE

En partenariat avec la société LafargeCiments, Atmo Occitanie réalise le suivi des retombées de poussières autour de la cimenterie de Martres Tolosane. Initialement, 6 campagnes de mesures de deux mois chacune étaient prévu en 2025, permettant d'avoir un suivi permanent sur l'année.

- ➔ En 2025, les niveaux de retombées atmosphériques totales autour de la cimenterie sont généralement faibles
- ➔ Les activités de la cimenterie peuvent avoir une faible influence sur l'empoussièrement de son environnement
- ➔ Des sources de poussières autres que la cimenterie peuvent influencer l'empoussièrement de la zone (activité agricole, trafic routier...).
- ➔ Comme chaque année, une analyse minéralogique de la composition des retombées totales dans l'environnement de la cimenterie va être réalisée afin de mieux cerner l'influence potentielle de l'exploitation sur son environnement. Les résultats de ces analyses, en cours de réalisation, seront présentés dans un autre rapport.

RETOMBÉES TOTALES : SITUATION POUR L'ANNEE 2025

Numéro	Retombées totales en mg/m ² /jour autour de la cimenterie	
	Moyenne annuelle 2025 (Moyenne des 5 campagnes de mesures)*	Moyenne annuelle 2024 (Moyenne des 3 campagnes de mesures)*
1	131	180*
2	103	168*
3	170	262*
5	376	498*
6	237	445*
8	82	134*
12	88	176*
Moyenne globale du réseau	159	255*

* en 2025, comme en 2024, la périodicité indiquée dans protocole de suivi des retombées totales (6 campagnes de mesures de deux mois chacune) n'a pas été respectée par l'exploitant. De plus, en 2024, les mesures valides disponibles ne couvrent que la 1^{re} moitié de l'année (du 01/05 au 23/08). Ainsi, il n'apparaît pas pertinent de comparer les moyennes annuelles entre 2024 et 2025.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1. Contexte

La société Lafarge Ciments a confié à Atmo Occitanie la surveillance des retombées de poussières sédimentables¹ dans l'environnement de la cimenterie de Martres Tolosane, situées en zone non couverte par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA). Une convention signée entre Lafarge Ciments et Atmo Occitanie précise le programme de mesures mis en place.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'axe 3 du projet associatif d'Atmo Occitanie : « Évaluer et suivre l'impact des activités humaines et de l'aménagement du territoire sur la qualité de l'air ».

Elle répond à l'objectif 3-1 « Accompagner les partenaires industriels pour l'évaluation de la contribution de leur activité aux émissions et à la qualité de l'air dans leur environnement ».

1.2. Objectifs

Les objectifs du programme de mesures mis en œuvre sont :

- d'évaluer les niveaux de retombées de poussières sur la zone étudiée,
- déterminer l'impact des activités de la cimenterie sur les niveaux de retombées de poussières dans son environnement,

Ce protocole concerne exclusivement les **poussières sédimentables**. Il ne rend pas compte des éventuels problèmes liés aux particules en suspension, beaucoup plus fines (diamètre moyen inférieur à 10 microns), dont la mesure et les effets sont complètement différents.

2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISEES

2.1. Historique

Le dispositif de surveillance des retombées de poussières est effectué à l'aide de mesures par jauges selon la norme AFNOR NF X 43-014 depuis 1998.

¹ On appelle **poussières sédimentables** (PSED), les poussières, d'origine naturelle (volcans...) ou anthropique (carrières, cimenteries...), émises dans l'atmosphère essentiellement par des actions mécaniques et qui tombent sous l'effet de leur poids.

2.2. Dispositif de mesures

2.2.1. Description des jauges

« Le collecteur de précipitations » de type jauge est un dispositif destiné à recueillir les retombées atmosphériques.

Les « retombées » représentent la masse de matières naturellement déposées par unité de surface dans un temps déterminé (norme NF X43.001).

Le collecteur de précipitations est un récipient d'une capacité suffisante (25 litres) pour recueillir les précipitations de la période considérée et est muni d'un entonnoir de diamètre connu (29 cm de diamètre). Le dispositif est placé à une hauteur de 1,5 mètre à 3 mètres. La durée d'exposition du collecteur est d'environ 2 mois. Le récipient est ensuite envoyé en laboratoire pour analyse.

Les retombées sont exprimées en $\text{mg}/\text{m}^2/\text{jour}$.

☞ Pour plus de détails sur la méthode de mesures, se reporter à l'annexe 4.



2.2.2. Valeur réglementaire

Les retombées de poussières sédimentables autour de la cimenterie ne font l'objet d'aucune réglementation française ou européenne.

2.2.3. Niveau de référence

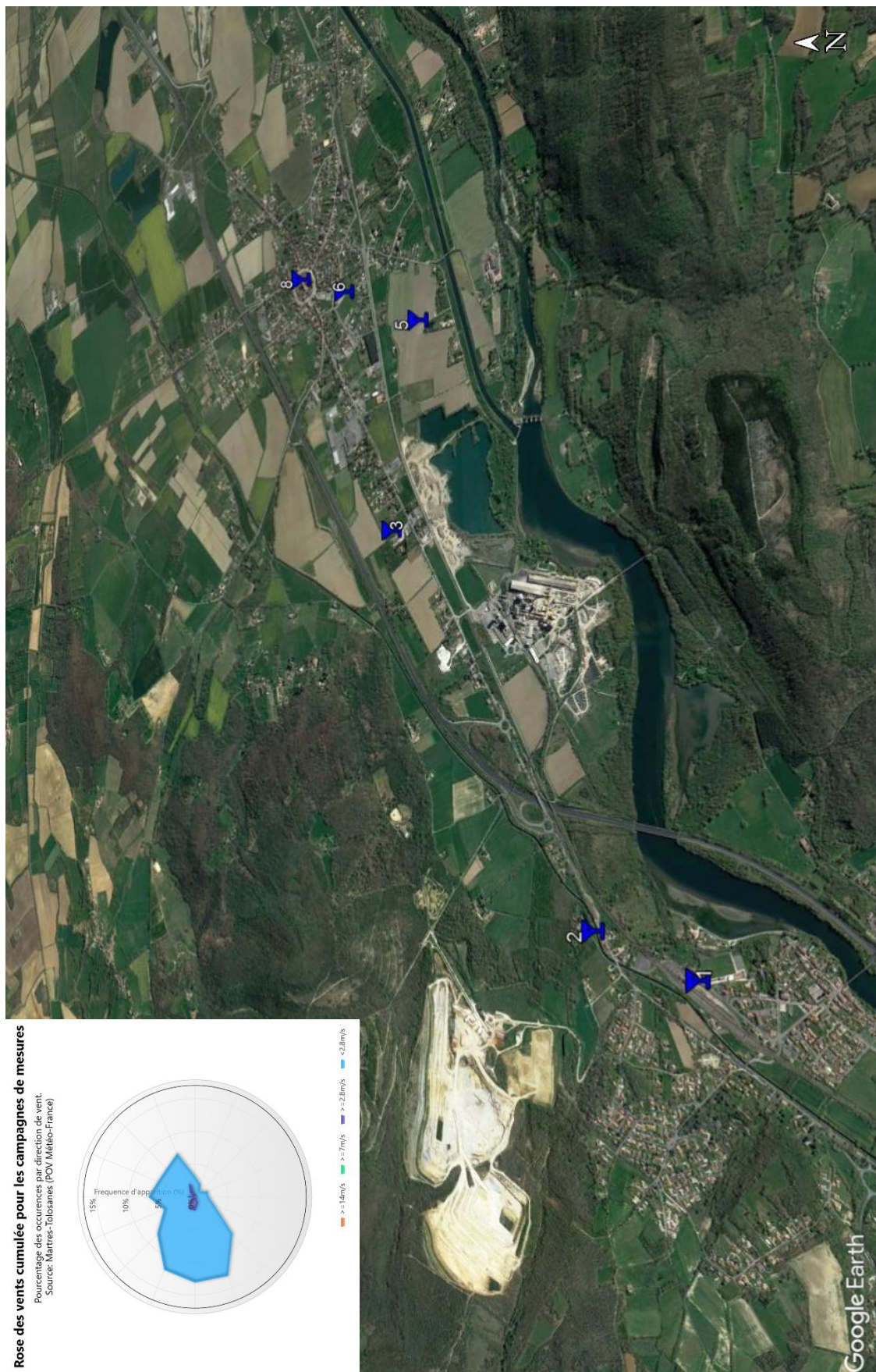
Empoussièrement annuel (retombées totales)	
Moyenne annuelle	Qualificatif
< 250 $\text{mg}/\text{m}^2/\text{jour}$	Empoussièrement faible
250 à 500 $\text{mg}/\text{m}^2/\text{jour}$	Empoussièrement moyen
> 500 $\text{mg}/\text{m}^2/\text{jour}$	Empoussièrement fort

Atmo Occitanie, s'appuyant sur son expérience, a établi des ordres de grandeur qualifiant les niveaux de retombées atmosphériques.

2.2.4. Implantation des jauges

2.2.4.1. Dispositif de suivi pour la Cimenterie de Martres Tolosane

Explications	Sites
Station de mesures témoin	N°12 ajouté en 2021 et situé à environ 1200 mètres au Nord de la carrière
Stations de mesures dans les zones habitées situées sous les vents minoritaires de secteur Est.	N°1 (Stade Boussens) situé à environ 1500 mètres au l'Ouest de la cimenterie. N°2 (Dépôt de pain RN 117) situé à environ 1000 mètres à l'Ouest de la cimenterie.
Stations de mesures dans les zones situées sous les vents majoritaires de secteur Ouest.	N°3 (Entreprise Gury) situé à environ 800 mètres au Nord, Nord-Est de la cimenterie, à proximité d'une entreprise N°5 (Chemin de Saint Vidian) situé à environ 1400 mètres au Nord-Est de la cimenterie, à proximité de parcelles agricoles N°6 (Stade de Martres) situé à environ 2000 mètres au Nord-Est de la cimenterie, à proximité du stade de la commune de Martres N°8 (mairie de Martres-Tolosane), situé à environ 2200 mètres au Nord-Est de la cimenterie, à proximité de la mairie de Martres.



Carte du dispositif de surveillance de l'empoussièrement autour de la cimenterie de Martres Tolosane

Sites de prélèvements



Site n°1 : Stade Boussens



Site n°2 : Dépôt de pain RN117



Site n°3



Site n°5



Site n°6



Site n°8



Site n°12

3. CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE

3.1. Evolution du site en 2025 (source : Sté Lafarge Ciments)

En 2025, le partenaire n'a pas transmis d'information sur l'activité de cimenterie.

3.2. Conditions météorologiques en 2025

L'usine de Martres Tolosane est située en zone non couverte par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

Les données météorologiques permettant d'interpréter les mesures de retombées de poussières autour de l'usine sont issues d'un point d'observation virtuelle (POV) fourni par Météo France, permettant d'avoir des données horaires modélisées et corrigées de températures, vents et précipitations au niveau de la carrière approvisionnant l'usine et située à proximité.

■ Précipitations

En 2025, la somme des précipitations s'élève à 760 m ; elle est légèrement inférieure à celle de 2024 (919 mm).

■ Vents

Les vents dominants sur le site (*annexe 3*) sont le vent de secteur Ouest (majoritaire) ainsi que secteurs Nord, Nord-Est et Est (minoritaires)

Sur les 347 jours d'exposition valides, il y a eu :

- 225 jours avec au moins une heure de vent > 2.8 m/s
- 4 jours avec au moins une heure de vent > 7 m/s
- 0 jour avec au moins une heure de vent > 14 m/s

La vitesse moyenne des vents sur l'ensemble des périodes d'exposition valides est de 1.7 m/s.

■ **Températures** : en 2024, la moyenne des températures pendant les périodes de mesures est de 14,0°C.

4. RESULTATS AUTOUR DE L'USINE

4.1. Tableau de résultats 2025

	Retombées totales en mg/m ² /jour						
Période de l'année 2025	N°1	N°2	N°3	N°5	N°6	N°8	N°12
30/12 au 21/03	109	74	154	231	175	112	113
21/03 au 30/06	126	191	277	906	275	102	158
30/06 au 11/08	120	65	137	419	101	53	45
11/08 au 30/10	89	57	133	133	132	61	21
30/10 au 12/12	212	126	151	189	501	81	102
Moyenne	131	103	170	376	237	82	88
Maximum	212	191	277	906	501	112	158
Minimum	89	57	133	133	101	53	21

4.2. Informations sur le réseau de mesures

Les poses et déposes des jauges sont effectuées par le partenaire (Lafarge Ciments). L'analyse des jauges est réalisée par un laboratoire accrédité COFRAC sélectionné par Atmo Occitanie.

En 2025, la périodicité prévue dans protocole des mesures n'a pas été respectée par l'exploitant (6 campagnes de mesures de deux mois chacune) : seules cinq campagnes de mesures ont été réalisées en 2025, avec des périodes d'expositions allant de 42 jours pour la plus courte à 101 jours pour la plus longue

4.3. Moyenne générale

La moyenne générale 2025 du réseau s'élève à 159 mg/m²/jour (empoussièrement faible).

L'empoussièrement moyen le plus élevé a été enregistré au cours de la 2^e période de mesures (291 mg/m²/jour)

Inversement, l'empoussièrement moyen le plus faible a été constaté lors de la 4^e période de mesures (89 mg/m²/jour).

4.4. Détails par jauge

4.4.1. Jauge de référence

Pour déterminer l'empoussièrement de fond de la zone, **la jauge 12**, issue du réseau de surveillance de la carrière située à quelques kilomètres de la zone, sera utilisée comme jauge de référence.

En 2025, elle présente une moyenne annuelle faible (88 mg/m²/jour)

Les niveaux d'empoussièrement mesurés sur la jauge 12 sont tous faibles en 2025. Ils présentent néanmoins de légères variations entre les différentes campagnes de mesures : ils sont ainsi compris entre 21 mg/m²/jour, mesurés lors de la 4^e campagne, et 158 mg/m²/jour, observés lors de la 2^e campagne. Ces variations apparaissent toutefois moins marquées que les années précédentes.

4.4.2. Ouest de la cimenterie

La jauge 2 (Dépôt de pain) est située environ 1000 mètres à l'Ouest de la cimenterie, à proximité d'habitations.

Elle affiche de faibles retombées totales (103 mg/m²/jour), de l'ordre de grandeur de l'empoussièrement de fond.

Pendant l'année 2025, les niveaux de retombées totales varient de 57 à 191 mg/m²/jour.

La cimenterie ne semble pas avoir d'influence sur l'empoussièrement de cette jauge

La jauge 1 (Stade Boussens), est située environ 1500 mètres à l'Ouest de la cimenterie, à proximité d'habitations.

Elle enregistre de faibles retombées totales (131 mg/m²/jour), légèrement supérieures à l'empoussièrement de fond.

A noter que l'empoussièrement relevé lors de la 5^e campagne de mesures (212 mg/m²/jour) se distingue de ceux plus faibles et homogènes enregistrés le reste de l'année (89 à 126 mg/m²/jour)

Lors de quatre campagnes de mesures sur les cinq effectuées en 2025, la jauge 1, plus éloignée de la cimenterie que la jauge 2, présente pourtant un empoussièrement plus élevé que celle-ci. Par conséquent, des sources de poussières, autres que la cimenterie, semblent influencer l'empoussièrement de cette jauge.

4.4.3. Est de la cimenterie

La jauge 3 est située environ 800 mètres au Nord/Nord-Est de la cimenterie, à proximité de l'entreprise « Gury ».

Elle présente de faibles retombées totales (170 mg/m²/jour), néanmoins supérieures à l'empoussièrement de fond.

L'empoussièrement relevé lors de la 2^e campagne de mesures (277 mg/m²/jour) contraste avec ceux plus faibles et relativement homogènes enregistrés le reste de l'année (133 à 154 mg/m²/jour),

La cimenterie pourrait avoir une faible influence sur l'empoussièrement de cette jauge.

La jauge 5 (Chemin Saint-Vidian) est située environ 1400 mètres au Nord-Est de la cimenterie, à proximité de parcelles agricoles.

Elle affiche des retombées totales modérées (376 mg/m²/jour),

Des niveaux élevés de retombées totales sont enregistrés lors des 2^e et 3^e campagnes de mesures (respectivement 906 et 419 mg/m²/jour). Ils sont plus importants que ceux constatés le reste de l'année (entre 133 et 231 mg/m²/jour).

D'une manière générale, l'empoussièrement diminue avec la distance à la source d'émission de poussières. Comme les années précédentes, la jauge 5 présente lors de la quasi-totalité des campagnes de mesures des niveaux d'empoussièrement supérieurs à ceux relevés sur la jauge 3, pourtant située plus proche de la cimenterie. En complément de l'activité de la cimenterie, d'autres sources de poussières semblent influencer l'empoussièrement de la jauge 5 (activité agricole, trafic routier...).

La jauge 6 (Stade de Martres) est située environ 2000 mètres au Nord-Est de la cimenterie, à proximité du stade de la commune de Martres-Tolosane.

Elle enregistre de faibles retombées totales (237 mg/m²/jour) néanmoins nettement supérieures à la référence.

Les niveaux d'empoussièrement relevés lors de la 5^e campagne de mesures (501 mg/m²/jour ; empoussièrement fort) sont plus importants et se démarquent de ceux mesurés le reste de l'année (entre 275 et 101 mg/m²/jour).

Lors de cette 5^e campagne de mesures, les résultats constatés sur la jauge 6 sont nettement supérieurs à ceux relevés sur la jauge 3, pourtant située plus proche de la cimenterie. En complément de l'activité de la cimenterie, d'autres sources de poussières influencent ponctuellement l'empoussièrement de la jauge 6 (activité agricole, trafic routier...).

La jauge 8 (Mairie de Martres) est située environ 2200 mètres au Nord-Est de la cimenterie, à proximité de la mairie de Martres-Tolosane,

Elle présente de faibles retombées totales (82 mg/m²/jour).

Les empoussièrement relevés sur cette jauge sont du même ordre de grandeur voir inférieurs à ceux mesurés sur la jauge de référence.

Cette jauge ne semble pas influencée par l'activité de la cimenterie.

5. CONCLUSIONS 2025 ET PERSPECTIVES

Les résultats des mesures réalisées en 2025 montrent que :

- les activités de la cimenterie ont globalement une faible influence sur l'empoussièrement de son environnement
- des sources de poussières autres que la cimenterie peuvent influencer significativement l'empoussièrement de la zone (activité agricole, trafic routier...).

En complément, une analyse minéralogique de la composition des retombées totales dans l'environnement de la cimenterie a été réalisée afin de mieux cerner l'influence potentielle de l'exploitation sur son environnement. Les résultats de ces analyses, en cours de réalisation, seront présentés dans un autre rapport.

Les mesures de retombées de poussières se poursuivent en 2026 autour de l'usine.

TABLE DES ANNEXES

[ANNEXE 1 : Calendrier des mesures 2025](#)

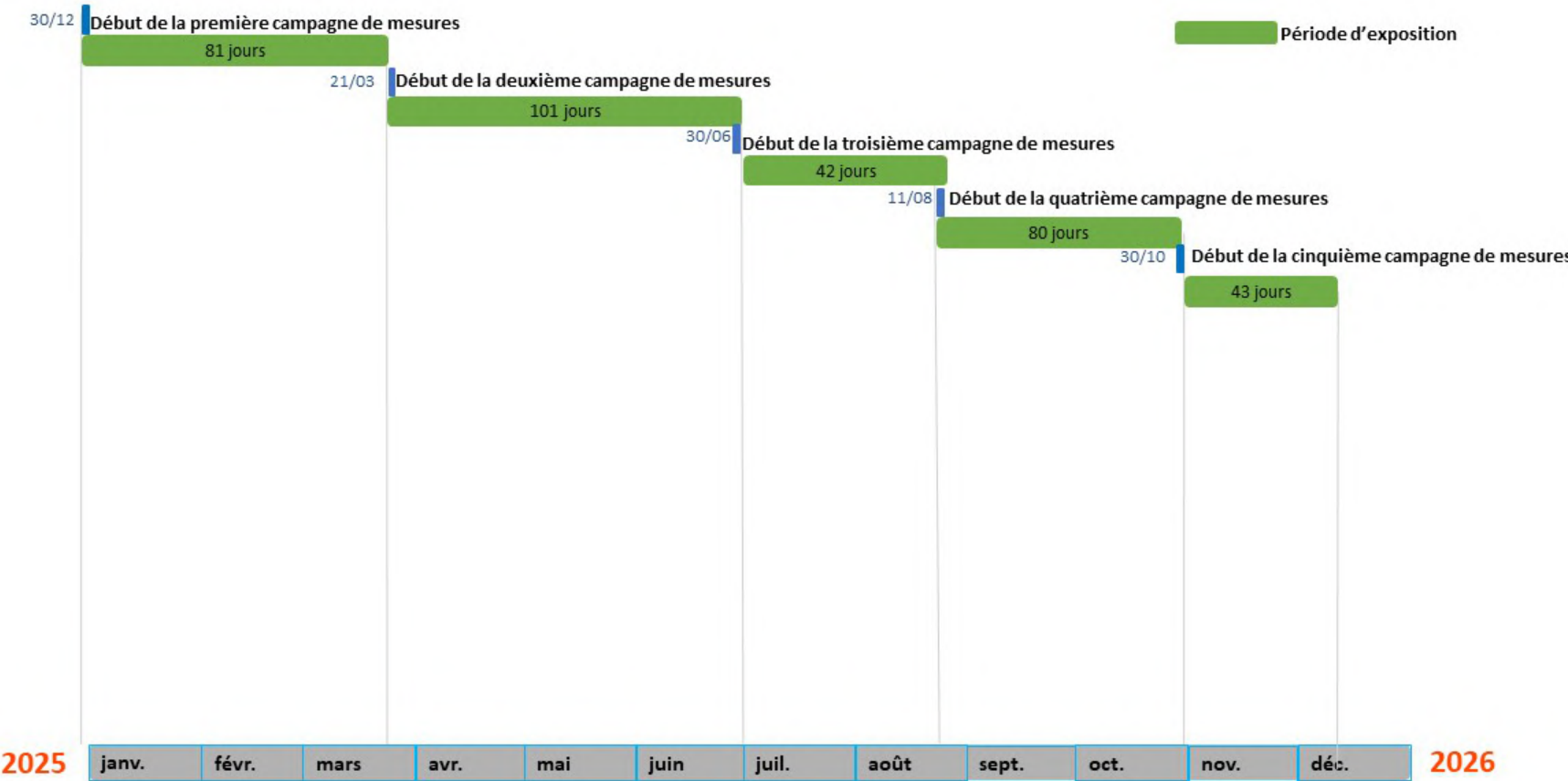
[ANNEXE 2 : Mesures des retombées poussières : détails des résultats 2025](#)

[ANNEXE 3 : Mesures des retombées poussières : historique](#)

[ANNEXE 4 : Conditions météorologiques](#)

[ANNEXE 5 : Méthode de détermination des retombées atmosphériques totales](#)

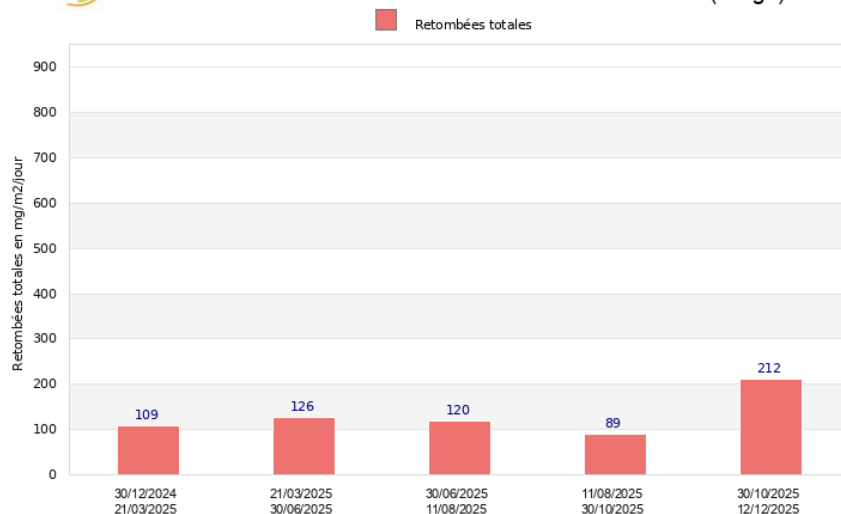
ANNEXE 1 : Calendrier des mesures 2025



ANNEXE 2 : Mesures des retombées poussières, détails des résultats 2025



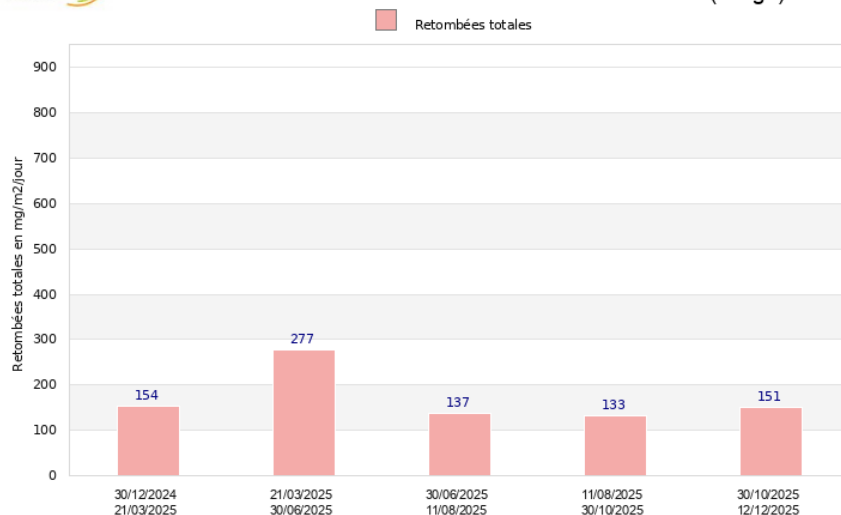
Site de Martres Tolosane Cimenterie - LafargeHolcim Ciments
Suivi des retombées totales en 2025 - Point de mesure N°1 (Jauge)



©Atmo-Occitanie



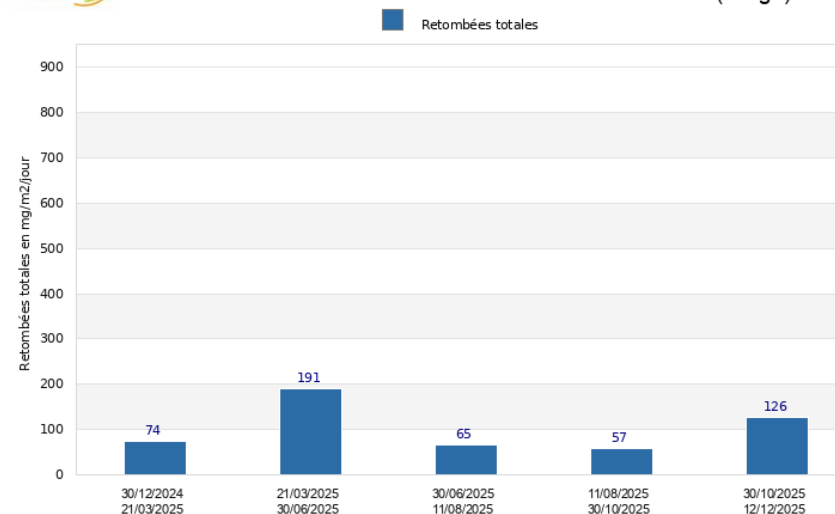
Site de Martres Tolosane Cimenterie - LafargeHolcim Ciments
Suivi des retombées totales en 2025 - Point de mesure N°3 (Jauge)



©Atmo-Occitanie



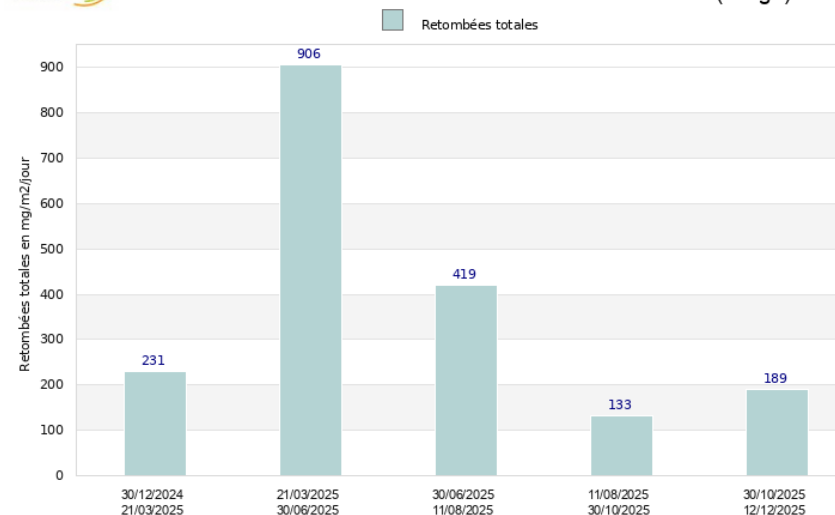
Site de Martres Tolosane Cimenterie - LafargeHolcim Ciments
Suivi des retombées totales en 2025 - Point de mesure N°2 (Jauge)



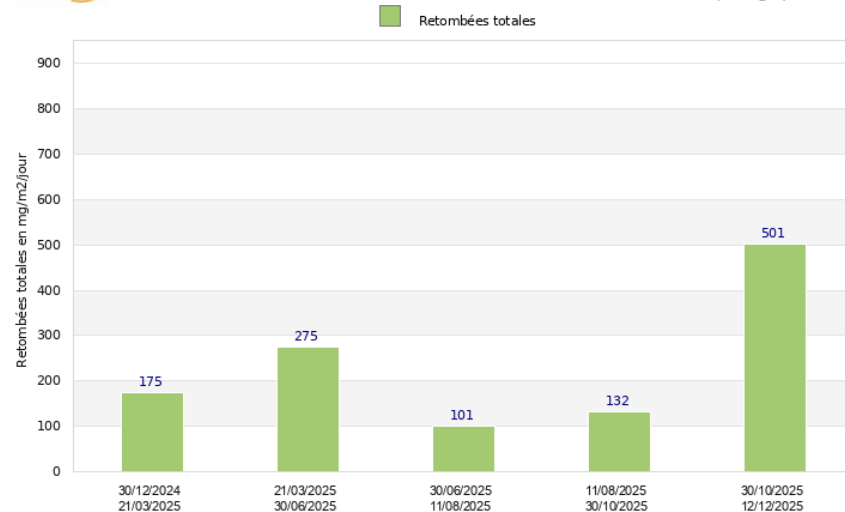
©Atmo-Occitanie



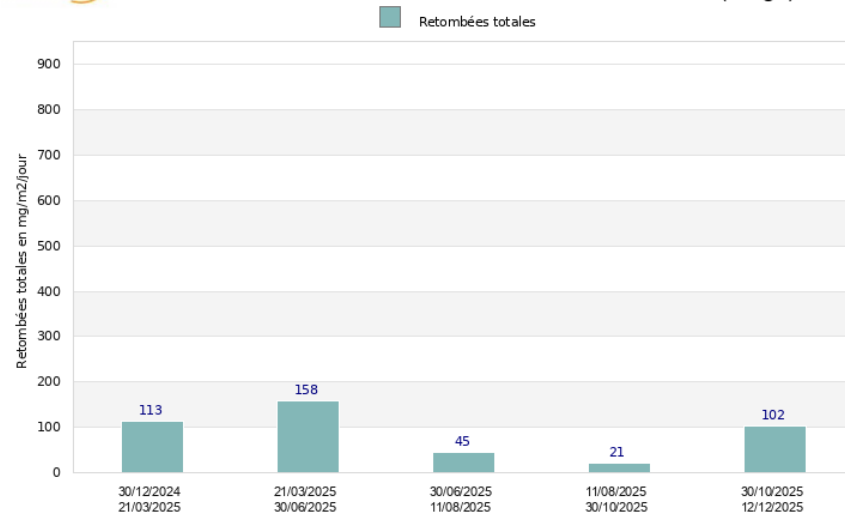
Site de Martres Tolosane Cimenterie - LafargeHolcim Ciments
Suivi des retombées totales en 2025 - Point de mesure N°5 (Jauge)



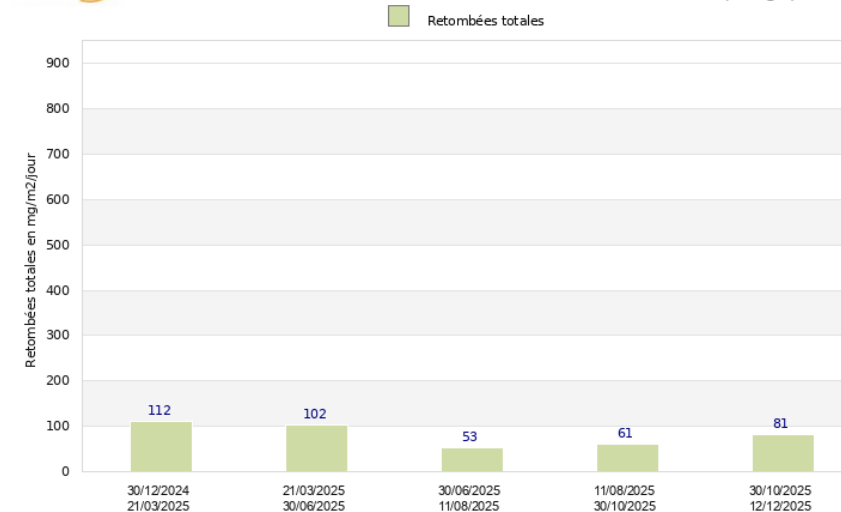
©Atmo-Occitanie



©Atmo-Occitanie



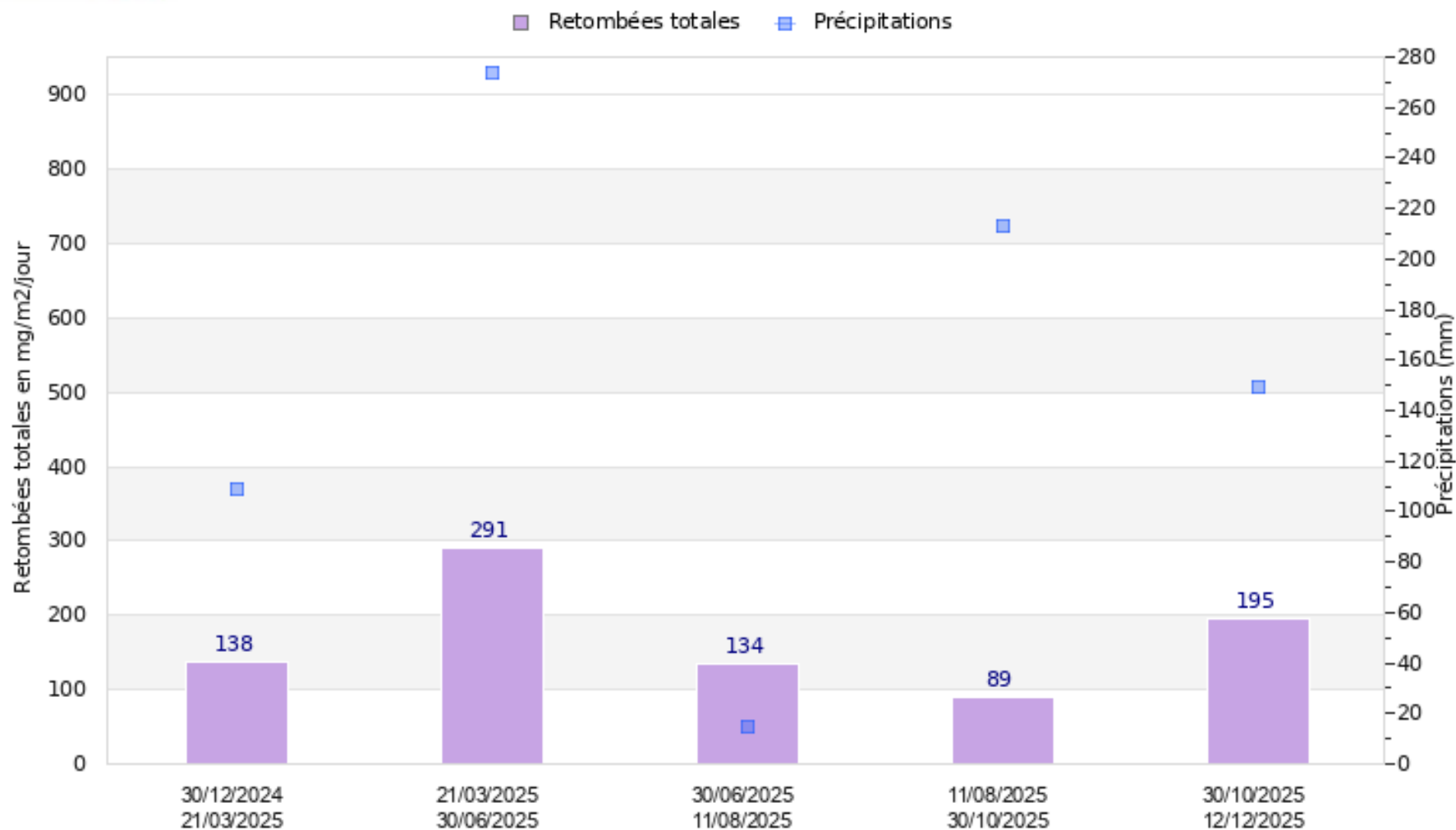
©Atmo-Occitanie



©Atmo-Occitanie



Site de Martres Tolosane Cimenterie - LafargeHolcim Ciments Moyenne des retombées totales par période sur l'année 2025



©Atmo-Occitanie

Plan d'implantation et résultats 2025 - Période n°1 du 30/12/2024 au 21/03/2025

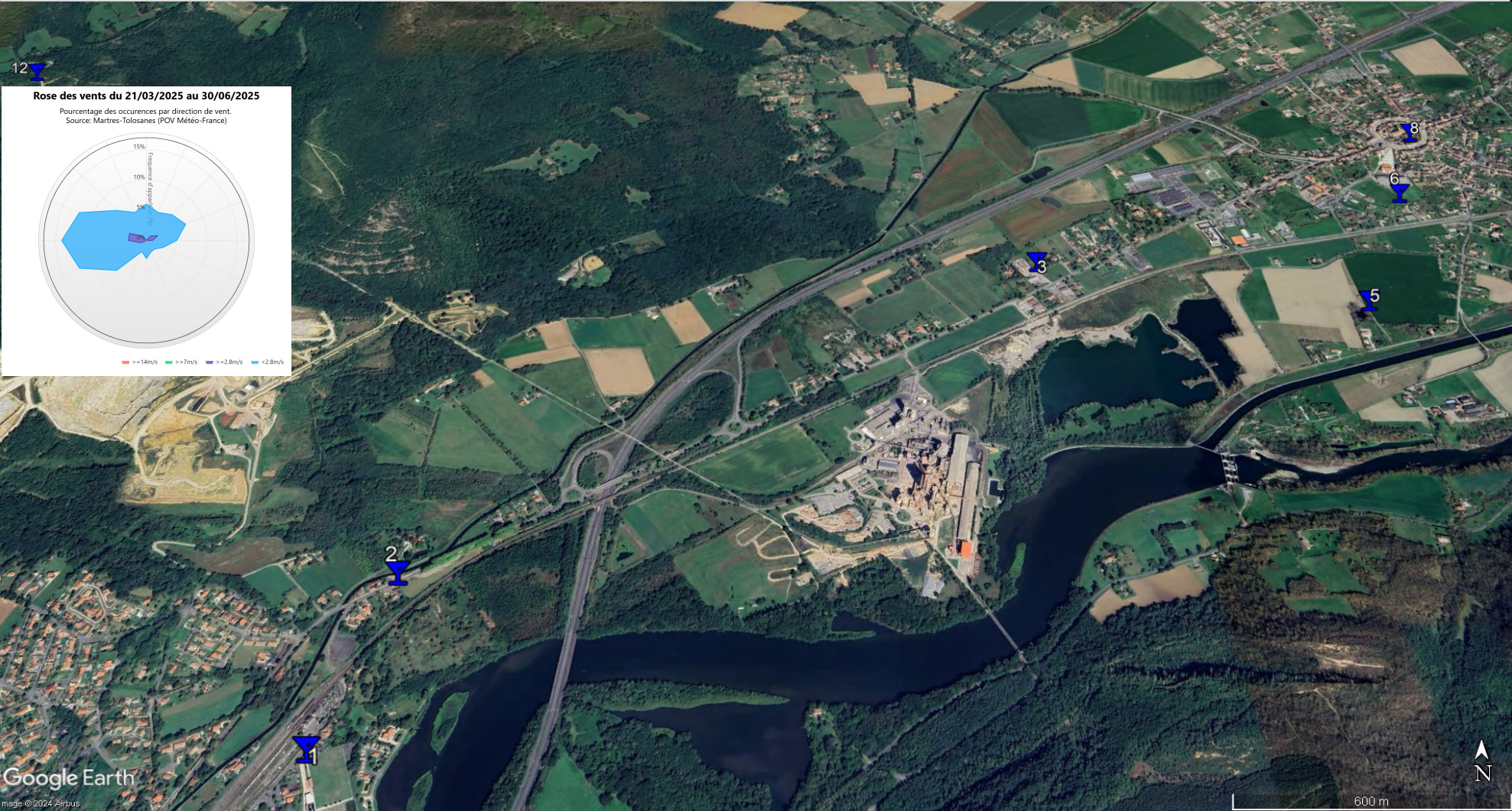
Période du 30-12-2024 au 21-03-2025	N°1	N°2	N°3	N°5	N°6	N°8
Retombées totales (mg/m²/jour)	109	74	154	231	175	112



Moyenne température : 6,6°C	Cumul précipitations : 109,1 mm	AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu, MI = Mesure invalidée, * = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente
-----------------------------	---------------------------------	--

Plan d'implantation et résultats 2025 - Période n°2 du 21/03/2025 au 30/06/2025

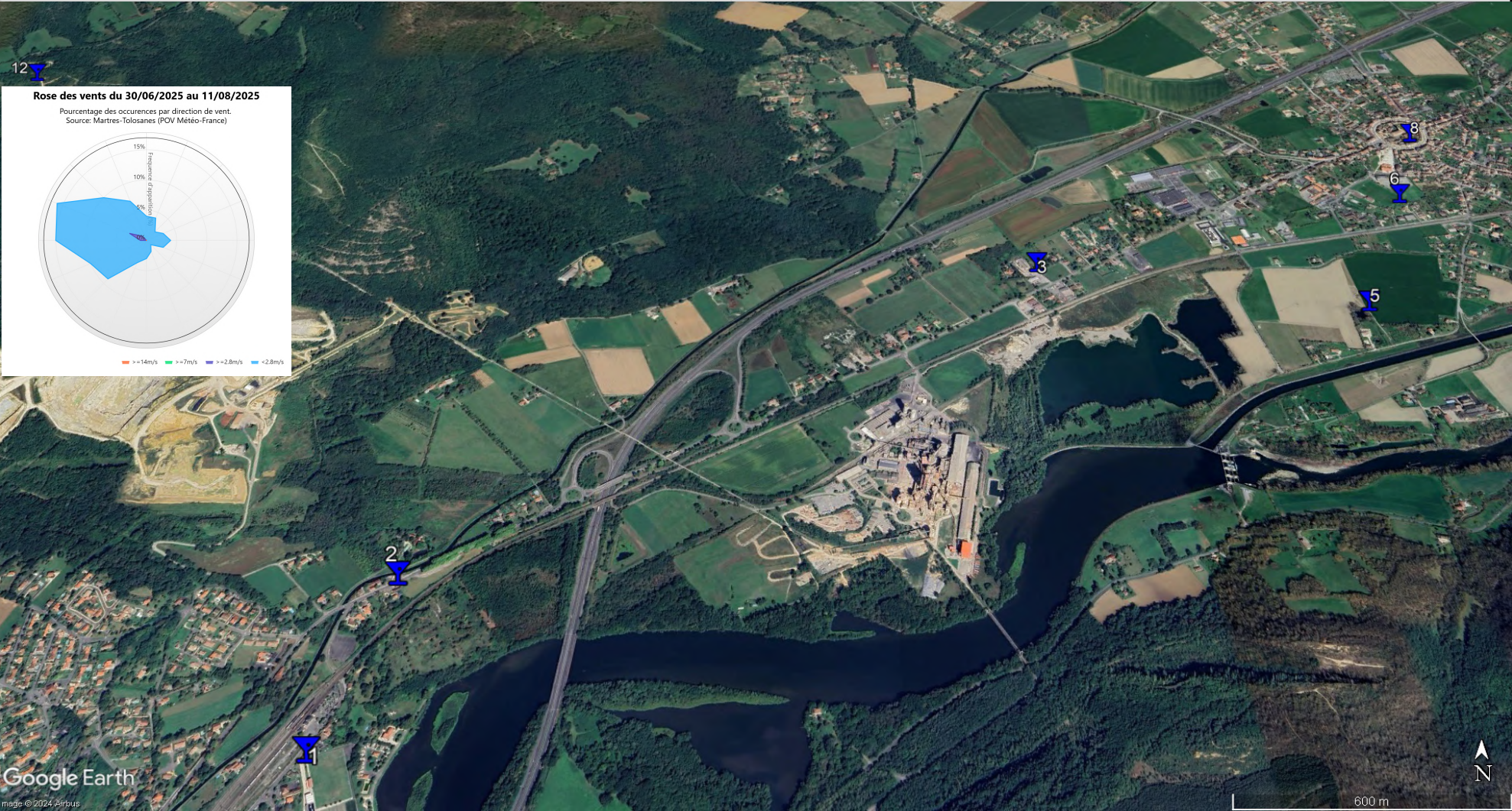
Période du 21-03-2025 au 30-06-2025	N°1	N°2	N°3	N°5	N°6	N°8
Retombées totales (mg/m²/jour)	126	191	277	906	275	102



Moyenne température : 15,7°C	Cumul précipitations : 273,9 mm	AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu, MI = Mesure invalidée, * = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente
------------------------------	---------------------------------	--

Plan d'implantation et résultats 2025 - Période n°3 du 30/06/2025 au 11/08/2025

Période du 30-06-2025 au 11-08-2025	N°1	N°2	N°3	N°5	N°6	N°8
Retombées totales (mg/m²/jour)	120	65	137	419	101	53



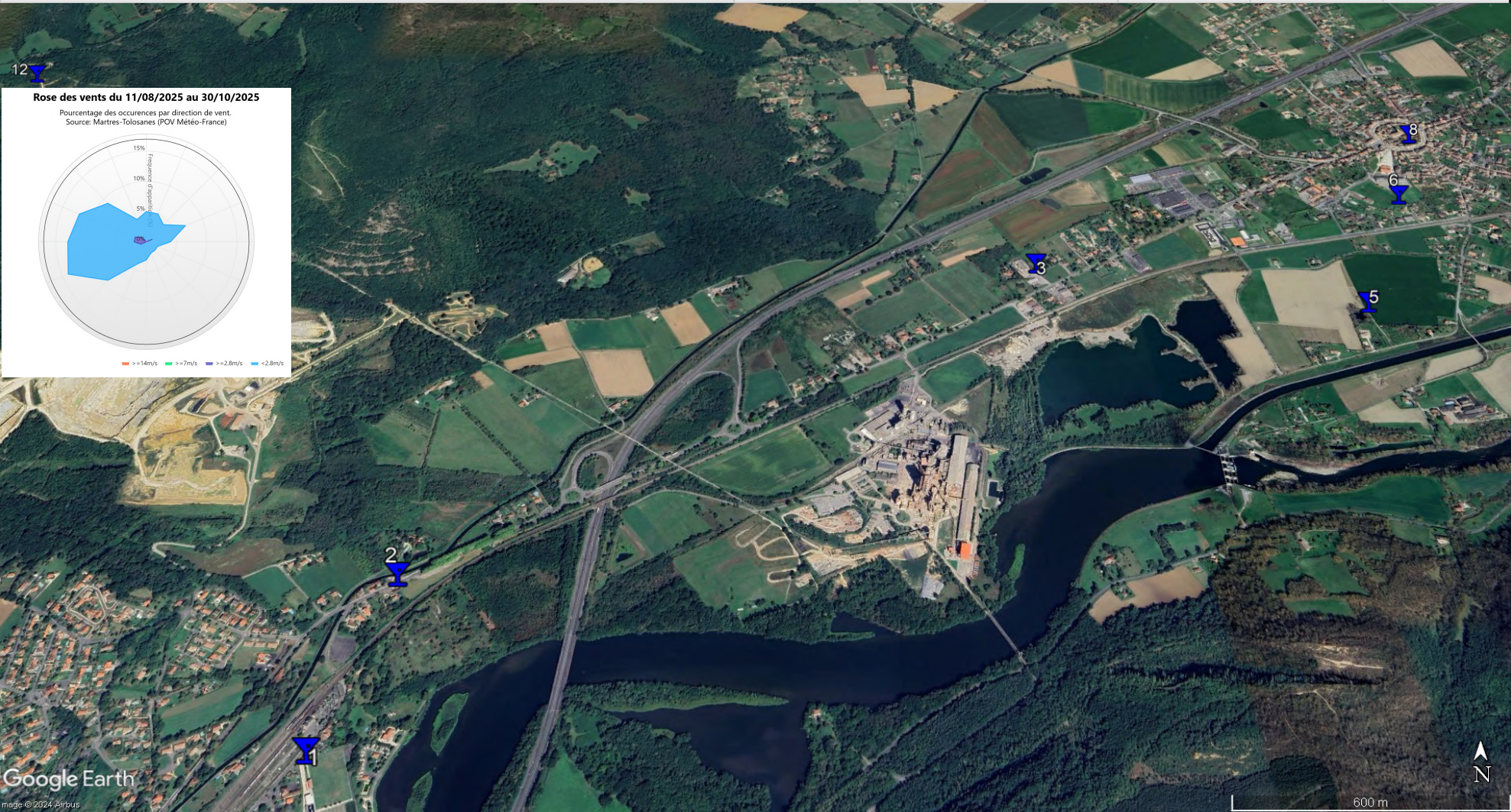
Moyenne température : 21,9°C

Cumul précipitations : 14,8 mm

AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu, MI = Mesure invalidée, * = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente

Plan d'implantation et résultats 2025 - Période n°4 du 11/08/2025 au 30/10/2025

Période du 11-08-2025 au 30-10-2025	N°1	N°2	N°3	N°5	N°6	N°8
Retombées totales (mg/m²/jour)	89	57	133	133	132	61



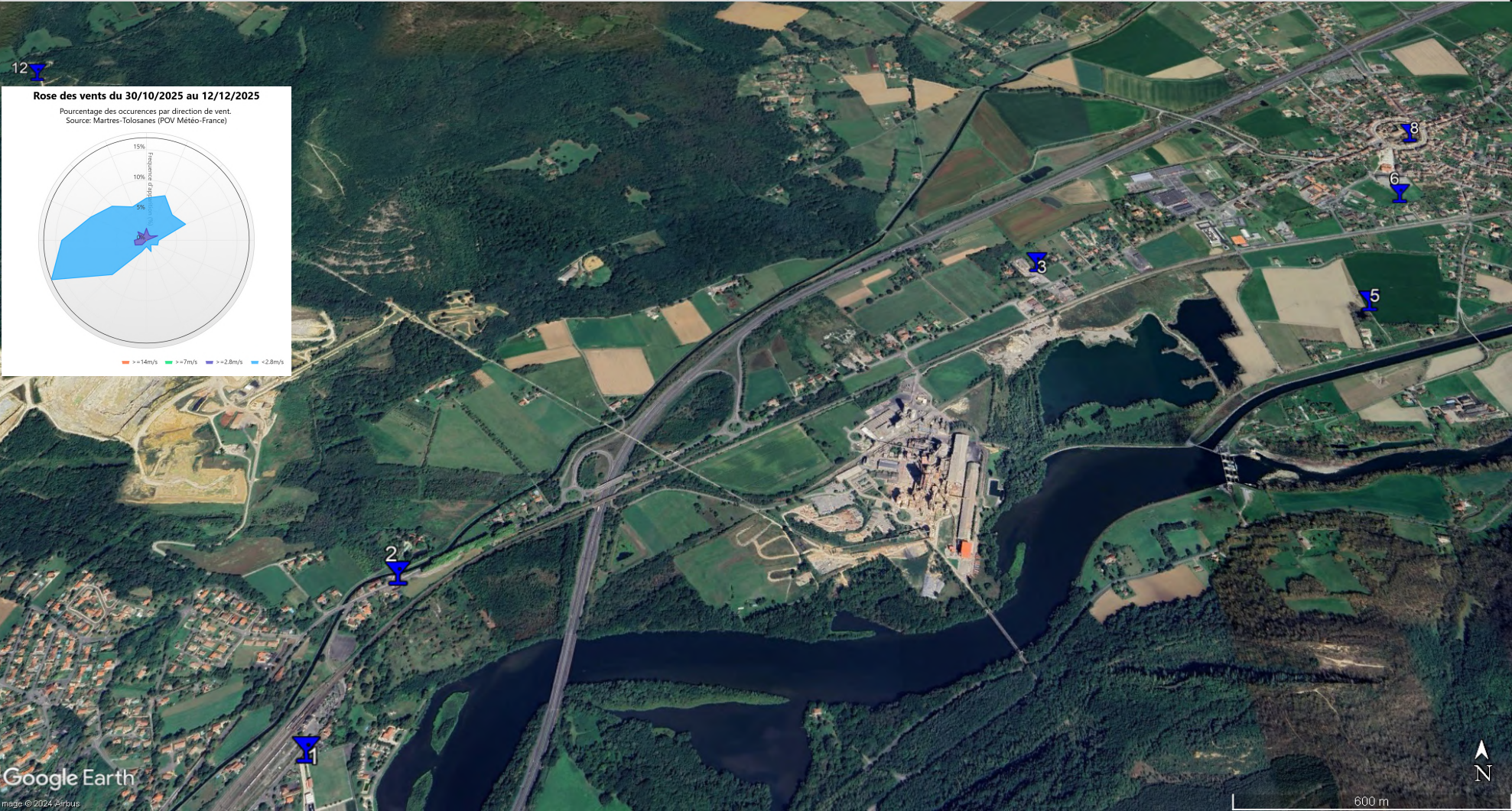
Moyenne température : 16,9°C

Cumul précipitations : 212,6 mm

AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu, MI = Mesure invalidée, * = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente

Plan d'implantation et résultats 2025 - Période n°5 du 30/10/2025 au 12/12/2025

Période du 30-10-2025 au 12-12-2025	N°1	N°2	N°3	N°5	N°6	N°8
Retombées totales (mg/m²/jour)	212	126	151	189	501	81



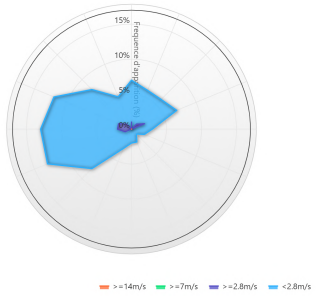
Moyenne température : 8,7°C Cumul précipitations : 149,2 mm AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu, MI = Mesure invalidée, * = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente

Mesures des retombées de poussières, moyenne des campagnes 2025

	N°1 Jauge	N°2 Jauge	N°3 Jauge	N°5 Jauge	N°6 Jauge	N°8 Jauge	N°12 Jauge
Retombées totales (mg/m ² /jour)	131	103	170	376	237	82	88

Rose des vents cumulée pour les campagnes de mesures

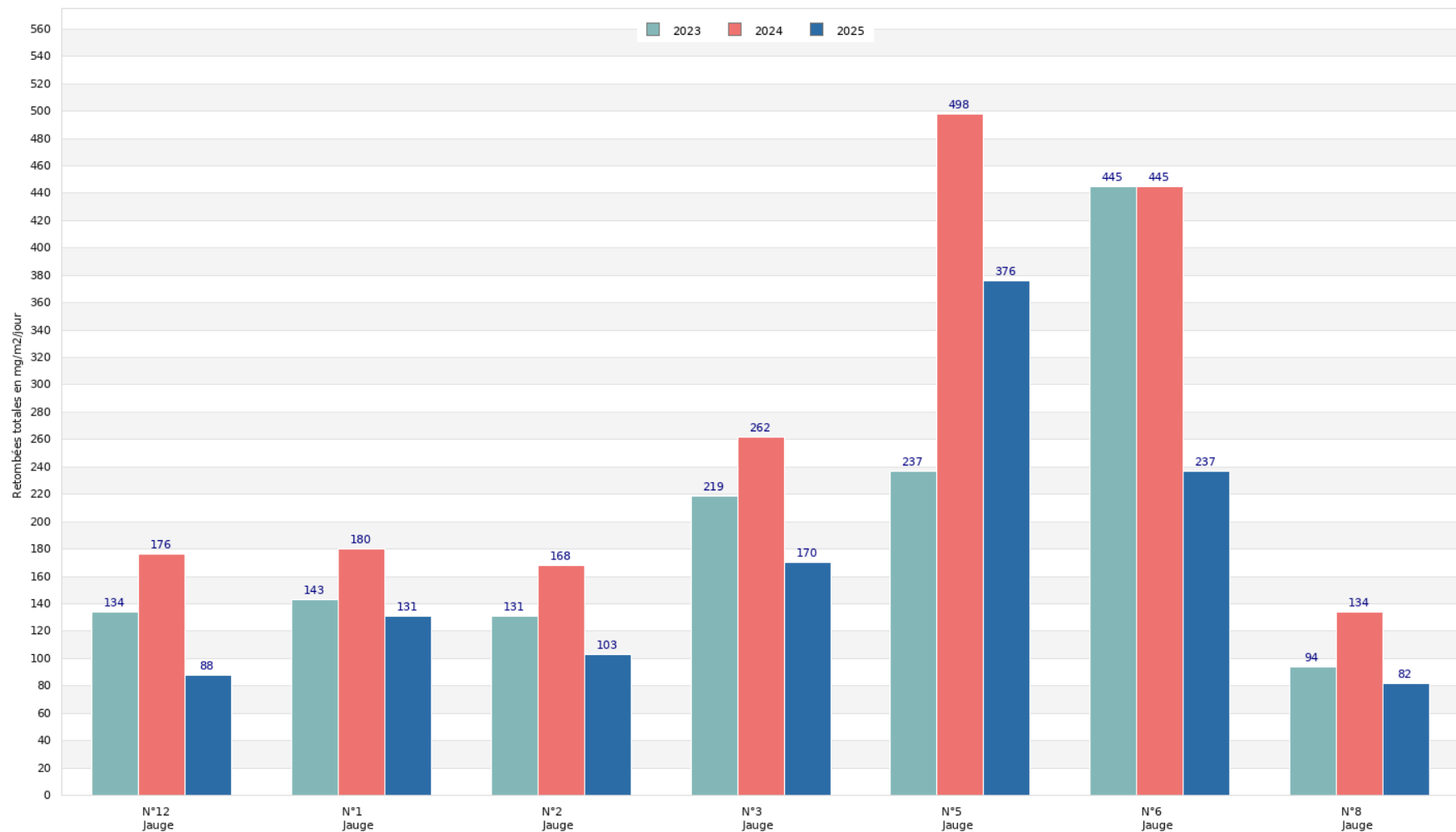
Pourcentage des occurrences par direction de vent.
Source: Martres-Tolosanes (POV Météo-France)



ANNEXE 3 : Mesures des retombées poussières, historique



Site de Martres Tolosane Cimenterie - LafargeHolcim Ciments
Moyenne des retombées totales, évolution des moyennes annuelles



Mesures des retombées poussières, historique

Année	Dates d'exposition	retombées totales (en mg/m ² /jour)							
		N°1	N°2	N°3	N°5	N°6	N°8	N°12	Moyenne
2025	30/10/2025 au 12/12/2025	212	126	151	189	501	81	102	195
	11/08/2025 au 30/10/2025	89	57	133	133	132	61	21	89
	30/06/2025 au 11/08/2025	120	65	137	419	101	53	45	134
	21/03/2025 au 30/06/2025	126	191	277	906	275	102	158	291
	30/12/2024 au 21/03/2025	109	74	154	231	175	112	113	138
	Moyenne annuelle 2025	131	103	170	376	237	82	88	
2024	17/06/2024 au 23/08/2024	272	222	316	442	651	169	183	322
	16/04/2024 au 17/06/2024	207	194	339	642	427	145	63	288
	05/01/2024 au 16/04/2024	62	89	132	409	257	87	282	188
	Moyenne annuelle 2024	180	168	262	498	445	134	176	
2023	06/11/2023 au 05/01/2024	188	55	194	303	625	69	232	238
	11/09/2023 au 06/11/2023	141	268	367	196	1162	74	295	358
	30/06/2023 au 11/09/2023	23	69	258	185	16	31	11	85
	28/04/2023 au 30/06/2023	213	205	362	548	447	218	108	300
	02/03/2023 au 28/04/2023	149	113	99	90	224	117	89	126
	03/01/2023 au 02/03/2023	143	77	35	99	194	57	66	96
	Moyenne annuelle 2023	143	131	219	237	445	94	134	
2022	03/11/2022 au 03/01/2023	138	62	66	192	320	83	265	161
	03/10/2022 au 03/11/2022	216	202	197	346	373	197	211	249
	04/07/2022 au 03/10/2022	158	93	MI	MI	MI	65	125	110
	03/05/2022 au 04/07/2022	188	222	382	D	D	146	67	201
	04/03/2022 au 03/05/2022	171	119	201	271	D	94	74	155
	02/01/2022 au 04/03/2022	98	77	67	68	76	90	32	73
	Moyenne annuelle 2022	162	129	183	219	256	113	129	
2021	03/11/2021 au 02/01/2022	150	59	103	79	D	111	46	91
	23/09/2021 au 03/11/2021	87	88	121	MI	90	32		84
	02/07/2021 au 23/09/2021	180	209	301	434	153	236		252
	12/05/2021 au 02/07/2021	127	147	223	431	335	177		240
	01/03/2021 au 12/05/2021	163	100	100	289	223	179		176
	04/01/2021 au 01/03/2021	131	113	115	194	134	189		146
	Moyenne annuelle 2021	140	119	161	285	187	154	46	

AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu,
MI = Mesure invalidée, * = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente

ANNEXE 4

Conditions météorologiques

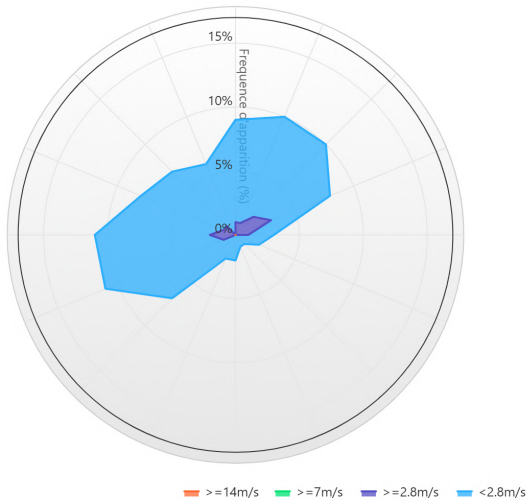
Conformément à l'arrêté du 22 septembre 1994 modifié, les paramètres météorologiques (direction et vitesse du vent, température et pluviométrie) nécessaires à l'interprétation des mesures de retombées de poussières sont issues d'un Point d'Observation Virtuelle (POV) fourni par Météo France. Conformément à l'arrêté du 22 septembre 1994 modifié, les paramètres météorologiques (direction et vitesse du vent, température et pluviométrie) nécessaires à l'interprétation des mesures de retombées de poussières sont issues d'un Point d'Observation Virtuelle (POV) fourni par Météo France.

Période	Jours d'exposition	pluviométrie (mm)	Nb jours de pluie	Nb jours avec vent >2,8m/s	Nb jours avec vent >7m/s	Nb jours avec vent >14m/s	Vitesse moyenne vent (m/s)	Température moyenne (°C)
du 30/12/2024 au 21/03/2025	81	109.1	37	58	1	0	1.8	6.6
du 21/03/2025 au 30/06/2025	101	273.9	43	75	1	0	1.8	15.7
du 30/06/2025 au 11/08/2025	42	14.8	12	18	0	0	1.5	21.9
du 11/08/2025 au 30/10/2025	80	212.6	37	44	2	0	1.5	16.9
du 30/10/2025 au 12/12/2025	43	149.2	24	30	0	0	1.7	8.7
Min		14.8	12	18	0	0	1.5	6.6
Max		273.9	43	75	2	0	1.8	21.9
Moyenne							1.7	
Cumul	347	759.6	153	225	4	0		

Roses des vents

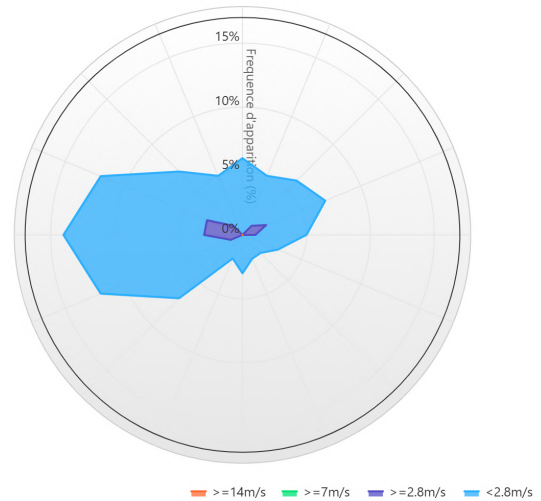
Rose des vents du 30/12/2024 au 21/03/2025

Pourcentage des occurrences par direction de vent.
Source: Martres-Tolosanes (POV Météo-France)



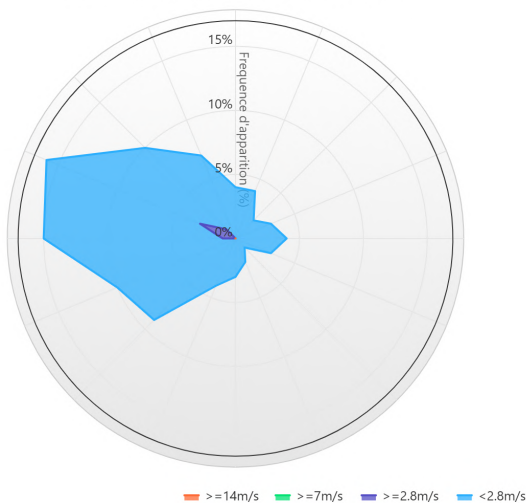
Rose des vents du 21/03/2025 au 30/06/2025

Pourcentage des occurrences par direction de vent.
Source: Martres-Tolosanes (POV Météo-France)



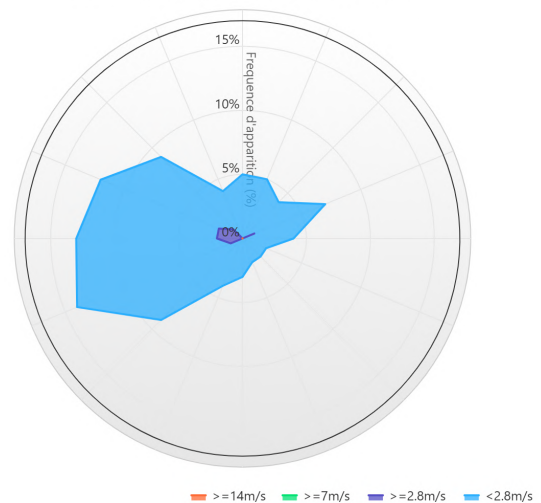
Rose des vents du 30/06/2025 au 11/08/2025

Pourcentage des occurrences par direction de vent.
Source: Martres-Tolosanes (POV Météo-France)



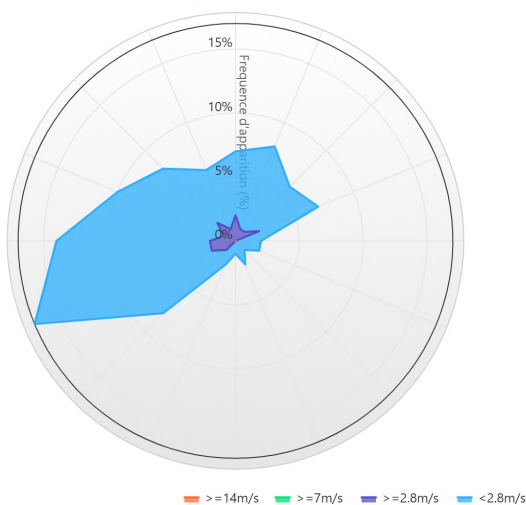
Rose des vents du 11/08/2025 au 30/10/2025

Pourcentage des occurrences par direction de vent.
Source: Martres-Tolosanes (POV Météo-France)



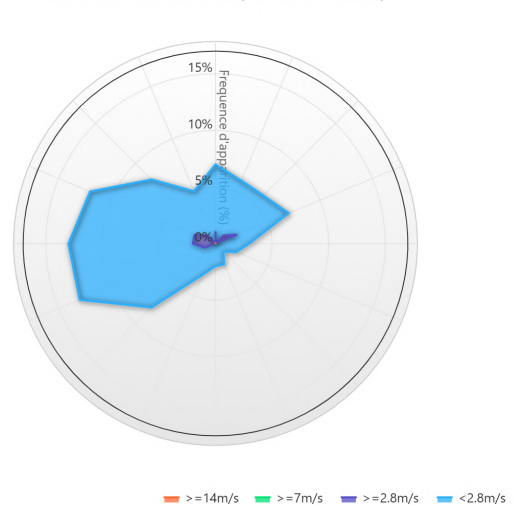
Rose des vents du 30/10/2025 au 12/12/2025

Pourcentage des occurrences par direction de vent.
Source: Martres-Tolosanes (POV Météo-France)



Rose des vents cumulée pour les campagnes de mesures

Pourcentage des occurrences par direction de vent.
Source: Martres-Tolosanes (POV Météo-France)



Caractéristiques météorologiques de l'année 2025 en Occitanie (source : Météo France)

Les éléments ci-dessous sont issus des bulletins climatiques mensuels de la région Occitanie disponibles gratuitement sur le site Internet de Météo France.

Janvier 2025 : « Un mois proche des normales »

En ce mois de janvier, malgré des précipitations marquées à l'échelle de la France (48.1% de précipitations supérieures à la normale), la région Occitanie reste déficitaire en pluviométrie (les cumuls sont inférieurs à la normale de 3.6%). C'est néanmoins davantage de précipitations que le mois de décembre et davantage encore que le mois de novembre (avec 19.0% et 44.7% de déficit).

Pour ce mois de janvier, la température moyenne est supérieure à la normale de 0.5°C pour la France ; elle est de 1.1°C supérieure à la normale pour la région, de nouveau davantage que le mois précédent qui l'était de 0.4°C.

Toutefois, la température et les précipitations varient au cours du mois : le début de mois est plus chaud et pluvieux. Puis, le Mistral et la Tramontane se mettent en place, le milieu du mois devient plus sec et plus froid. A la fin du mois les précipitations reviennent et les températures remontent au-dessus de la normale.

La fin du mois, les 27 et 30, a également été ponctuée par des épisodes orageux, donnant lieu à de l'activité électrique et de fortes rafales.

Février 2025 : « Quelques records de pluie à l'est dans un mois plutôt sec »

Du 1er au 6, les conditions sont anticycloniques avec de fortes gelées et du brouillard parfois dense le long des rivières du Lot et du Tarn. Le 7 et le 8 se met en place le premier épisode de Sud, concernant principalement l'est de la région, avec des pluies orageuses en plaine et de la neige dès 600 m. Le temps reste maussade du 9 au 13 avec un nouvel épisode pluvieux concernant l'est de la région dans la nuit du 12 au 13. Le temps est calme ensuite du 13 au 20.

Le 21 un vent de Sud amène des précipitations sur le nord du Gard et de l'Hérault, ces précipitations se renforcent le 22 et gagnent la quasi-totalité de la région. Du 23 au 26, des faibles précipitations venant de l'Atlantique gagnent la partie Midi-Pyrénées.

Le mois se termine comme il a commencé par des conditions anticycloniques dans un flux de Nord, les seules précipitations se déroulant de ce fait par blocage sur les Pyrénées et leur piémont.

Mars 2025 : « Un mois très pluvieux sur le Languedoc-Roussillon »

Le mois de mars 2025 a été marqué par un grand nombre de situations météorologiques imposant un flux de secteur Sud (présence de gouttes froides en Méditerranée).

La température moyenne à l'échelle de la région est proche de la normale avec 8,6°C contre 8,4°C. Cependant, les températures minimales sont au-dessus des normales (+1,0°C) et les maximales en dessous des normales (-0,5°C). Les précipitations sont contrastées sur ce mois de mars 2025 avec de faibles cumuls sur le Gers, la Lomagne et le pays toulousain alors que d'importants cumuls ont été relevés sur la chaîne des Pyrénées et des Cévennes mais aussi en plaine gardoise.

Pour finir, l'ensoleillement a été peu généreux sur la région avec de fortes anomalies négatives d'ensoleillement sur le Languedoc-Roussillon, un peu moins marquées côté Midi-Pyrénées où l'ouest de la région est en léger excédent.

Avril 2025 : « Un mois coupé en deux »

Le mois d'avril 2025 a été assez hétérogène : sa première moitié est marquée par un temps généralement clément, plutôt sec, et des températures très douces parfois bien au-dessus des normales. La seconde moitié du mois est rythmée par un temps plus perturbé, avec des situations souvent pluvieuses voire orageuses, et des températures plus proches des normales de saison.

La température moyenne à l'échelle de la région est bien au-dessus de la normale avec 12,4°C, contre 10,8°C habituellement pour un mois d'avril, soit un écart à la normale de +1,6°C.

En termes de précipitations, ce mois d'avril 2025 très est proche de la normale avec un cumul agrégé à l'échelle de la région de 88 mm, pour une normale de 93 mm. La répartition de ces pluies est assez contrastée : le Lot et les Cévennes comptent parmi les endroits les plus arrosés, tandis que l'arc méditerranée est resté plus sec (notamment la Camargue et le Roussillon). Concernant l'ensoleillement, au global sur l'ensemble du mois il a été très proche de la normale.

Mai 2025 : « Une succession d'épisodes pluvio-orageux »

Le mois de mai a été marqué par trois premières semaines plus ou moins perturbées. Les conditions atmosphériques avec de l'air chaud en surface et de l'air froid en altitude ont créées de l'instabilité et par conséquent des situations d'averses. Ces averses ont souvent pris un caractère orageux et ces orages ont parfois été forts. Cela fait que dans cette période, quelques records de pluviométries ont été localement battus.

A partir du 23, les conditions sont devenues anticycloniques et de l'air chaud est remonté par le sud, au point que le 29 et le 30, les températures maximales ont atteint de nombreux records avec des valeurs localement supérieures à 35°C.

Ces fortes valeurs ont engendré le retour d'orages en toute fin de mois. Ceux-ci sont cependant restés circonscrits au relief des Pyrénées et des Cévennes.

Juin 2025 : « Un mois de juin sec et très chaud »

Ce mois de juin 2025 est le deuxième mois le plus chaud jamais enregistré à l'échelle de la région Occitanie depuis le début des relevés météorologiques. Avec une température moyenne de 22.0 °C pour une normale mensuelle de 18.3 °C, soit un écart à la normale de +3.7 °C, juin 2025 se place juste derrière le mois de juin 2003 et son écart à la normale de +4.1 °C.

Les conditions atmosphériques ont été globalement très anticycloniques sur la région, ces périodes de temps sec et chaud ayant été entrecoupées de vagues orageuses parfois très intenses. Ces orages ont entraîné de fortes disparités dans la répartition des pluies, ce qui se traduit par une région Occitanie globalement déficitaire mais très localement des zones fortement excédentaires en terme de pluviométrie.

Ces conditions généralement anticycloniques ont fait de ce mois de juin 2025 un mois particulièrement ensoleillé avec un excédent d'ensoleillement de 10 à 30 % sur la quasi-totalité du territoire.

Juillet 2025 : « Un mois de juillet modérément chaud et sec »

Le mois de Juillet 2025 a été marqué par une situation caniculaire en début d'échéance liée à une dorsale sur le pays puis le reste du mois a été plus frais en lien avec un régime océanique. La température moyenne à l'échelle de la région est au-dessus de la normale avec 15.2°C contre 14.6°C soit un écart de l'ordre de +0.6°C. Les températures minimales et les températures maximales moyennes sur le mois adoptent la même anomalie avec respectivement +0.7°C et +0.6°C.

Les précipitations sont contrastées sur ce mois de Juillet 2025 avec de faibles cumuls sur le Gers, le midi Toulousain, le Tarn-et-Garonne ainsi que localement en petite Camargue. A contrario, des cumuls de pluie plus importants sont relevés sur l'Est de la chaîne pyrénéenne ainsi que localement sur le Languedoc.

Pour finir, l'ensoleillement est conforme aux normales pour un mois de juillet, se situant généralement entre -10 et +10%.

Août 2025 : « De fortes températures et des averses orageuses »

Au début du mois, des hautes pressions se mettent en place et font grimper le mercure progressivement, donnant ainsi des températures élevées en milieu de mois, avec parfois des orages associés. A partir du 18 août, l'arrivée d'une goutte froide rafraîchit la région et la fin de mois est ponctuée par quelques épisodes orageux.

Après un mois de juillet proche des normales pour la région Occitanie (+0.6°C), la température moyenne du mois d'août est de 22.7°C, soit 2.0°C supérieur à la normale.

Les cumuls de précipitations sont supérieurs à la normale d'environ 30%, avec 78 mm de précipitations en moyenne agrégée sur l'Occitanie, ceci après 4 mois consécutifs de déficit pluviométrique. Les cumuls les plus importants sont enregistrés dans les plaines du Gard.

L'ensoleillement est proche de la normale, voire légèrement au-dessus jusque 10% supérieur.

Septembre 2025 : « Un mois de septembre modérément frais et sec »

La température moyenne à l'échelle de la région est en dessous de la normale avec 16.7° C contre 17°C soit un écart de l'ordre de -0.3°C. Cette anomalie négative provient essentiellement des températures maximales avec un déficit de 0.9°C par rapport aux normales. A contrario, les températures minimales sont plus chaudes que la normale de l'ordre de 0.2°C.

Les précipitations sont généralement déficitaires sur la région avec en moyenne -31% par rapport aux normales. Ce déficit est particulièrement marqué sur les départements méditerranéens alors que l'on retrouve localement quelques excédents dans les Pyrénées Catalanes, le piémont pyrénéen mais aussi dans le Quercy.

Pour finir, la durée d'ensoleillement est déficitaire par rapport aux normales sur la région de l'ordre de 20%. Ce déficit est plus marqué à l'Ouest de la région et les valeurs se rapprochent de la normale en se décalant vers le Languedoc.

Octobre 2025 : « Un mois contrasté mais encore peu pluvieux et doux »

Le mois commence avec des conditions anticycloniques. Dans la nuit du 4 au 5, on note juste quelques averses sur la partie Midi-Pyrénées. Ensuite sous l'influence d'un anticyclone peu mobile situé sur les îles britanniques, le temps sur la région est calme et sec.

Néanmoins, les 13 et 14, des averses se déroulent sur les Pyrénées et la plaine du Roussillon.

Le 19, le temps change radicalement avec une dépression qui descend du nord en apportant pluie et vent. Le flux devient alors zonal d'ouest et les perturbations très pluvieuses se succèdent avec notamment le passage de la tempête "Benjamin" sur la région le 23. Il faut attendre le 30 pour retrouver un temps sec.

Novembre 2025 : « Un mois de novembre doux mais contrasté »

La température moyenne à l'échelle de la région est au-dessus de la normale avec 8,9°C contre 8,3°C soit un écart de l'ordre de +0,6°C. Cette anomalie positive est visible sur les températures maximales avec un excédent de +0,6°C ainsi que sur les températures minimales avec un excédent de +0,7°C. Le mois de novembre débute dans la douceur avant de basculer vers la fraîcheur en fin de mois.

Les précipitations sont généralement proches des normales sur la région avec en moyenne -7% par rapport aux normales. Le déficit est particulièrement marqué sur le Languedoc et le Roussillon alors que l'on retrouve des excédents dans un large midi-toulousain.

Pour finir, la durée d'ensoleillement est excédentaire par rapport aux normales sur la région de l'ordre de +10 à +20%. Localement l'ensoleillement est déficitaire notamment sur le Lot avec -10 à -20%.

Décembre 2025 : « Un mois de décembre doux et pluvieux »

La température moyenne à l'échelle de la région est de 7,2°C soit une anomalie positive de +1,7°C par rapport à la normale mensuelle (calculée sur la période 1991-2020 et égale à 5,6°C). C'est le 7ème mois de décembre le plus chaud depuis 1947 juste après décembre 2018 (+1,9°C) et loin derrière décembre 2015 (+3,3°C).

Coté précipitation, il y a une grande disparité avec des départements Méditerranéens largement plus arrosés que les départements plus océaniques.

En termes d'anomalie cela représente des écarts considérables avec autour de +200% d'excédent, des Pyrénées-Orientales à la Lozère alors que sur une large zone ouest, à l'ouest d'un axe s'étendant des Pyrénées-ariégeoises jusqu'au Lot, le déficit est autour de -30 à -50%, voire même -60 à -70% localement dans les Hautes-Pyrénées.

Pour finir, la durée d'ensoleillement est globalement déficitaire (le Gard arrive en tête avec -20% de déficit sur la partie sud) sauf pour les départements du centre-nord avec un excédent plus marqué pour l'ouest Tarn et le Tarn-et-Garonne qui avoisine +10%.

Annexe 5

Méthode de détermination des retombées atmosphériques totales

Le protocole de détermination des retombées atmosphériques totales mis en œuvre par Atmo Occitanie s'appuie sur la norme AFNOR NF X 43-014 de novembre 2017 (Qualité de l'air – Air Ambiant – Détermination des retombées atmosphériques totales – Echantillonnage – Préparation des échantillons avant analyses) qui remplace celle de novembre 2003 ainsi que sur l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 modifié relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrières.

Description d'un réseau de mesure des PSED

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- une station de mesure témoin correspondant à un ou plusieurs lieux non impactés par l'exploitation de la carrière (Jauge de type a).
- une ou plusieurs stations de mesure implantées à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1 500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants (Jauge de type b).
- une ou plusieurs stations de mesure implantées en limite de site, sous les vents dominants (jauge de type c).

Appareillage utilisé



« Le collecteur de précipitation » de type jauge est un dispositif destiné à recueillir les retombées atmosphériques

Les « retombées » représentent la masse de matières naturellement déposées par unité de surface dans un temps déterminé (norme NF X43.001).

Le collecteur de précipitations utilisé par Atmo Occitanie est un récipient d'une capacité suffisante (10 litres) pour recueillir les précipitations de la période considérée et est muni d'un entonnoir de diamètre connu (25 cm de diamètre). Le dispositif est placé à une hauteur de 1,5 mètre.

Temps d'exposition

Les campagnes de mesures doivent être trimestrielles, la durée d'exposition dure trente jours avec un intervalle de soixante jours entre deux mesures (une tolérance de plus ou moins 2 jours est admissible).

Le récipient est ensuite envoyé en laboratoire pour analyse.

Analyse au laboratoire

Les analyses réalisées par le laboratoire se déroulent de la manière suivante :

- **Choix de l'échantillonnage** : selon la quantité de l'échantillon recueilli, ou si des analyses particulières nécessitant un traitement spécifique sont envisagées, il est possible de choisir de traiter la totalité de l'échantillon ou seulement une partie de celui-ci.

Dans le cas d'un sous-échantillonnage,

- le prélèvement est homogénéisé afin de garantir la représentativité de la mesure.
- 2 sous échantillonnages sont effectués et analysés afin de vérifier la répétabilité de la mesure

Dans le cas de la détermination des retombées minérales et organiques par calcination, afin d'améliorer la précision de la mesure, la totalité de l'échantillon est traitée.

- **Evaporation** : l'eau contenant les poussières de l'échantillon sélectionné (complet ou partiel) transférée dans le récipient masse initiale (m1) est évaporée à l'étuve à 105 °C.

- **Pesée des poussières** : après évaporation de l'eau, le récipient est de nouveau pesé (masse finale « m2 »)
La différence des masses « m1 – m2 » du récipient est égale à la masse de retombées totales dans le volume « Vtraité ».

La masse des retombées totales « m RT » en milligrammes est déterminée de la manière suivante

$$m_{RT} = (m_1 - m_2) * V_T / V_{traité}$$

Avec $V_T = V_{traité}$ si la totalité de l'échantillon est traité sinon $V_T =$ Volume total de l'échantillon avant sous-échantillonnage.

- **Détermination des retombées en mg/m²/jour :**

La masse des retombées totales « C RT » en mg/m²/jour est déterminée de la manière suivante :

$$C_{RT} = m_{RT} / S / t$$

Avec S = Surface de l'entonnoir en m² et t = durée d'exposition en jour

- **Calcination :**

Elle permet d'estimer la masse de composés organiques combustibles à la température de 525 °C +/- 25 °C et par extension une estimation de la masse de composés minérales. Elle est aussi dénommée « perte au feu ».

Cette mesure est réalisée après évaporation à 105 °C de la totalité de l'échantillon. Après calcination 525 °C, la masse finale des poussières restantes correspondantes aux poussières minérales est déterminée par pesée puis convertie en mg/m²/jour.

Il est ainsi possible de déterminer la masse des retombées organiques ainsi que la part de chaque fraction dans les retombées totales.



L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie